

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale de formation agronomique.

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu l'arrêté du 3 mars 2011 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale de formation agronomique.

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Gwenaëlle LEPAGE, directrice de l'EPLEFPA Auch Beaulieu-Lavacant, est nommée au conseil d'administration de l'École nationale de formation agronomique en remplacement de Mme Elisabeth CAMBOT-LEDWIDGE.

Article 2

Le directeur de l'École nationale de formation agronomique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Fait le **14 OCT. 2011**

Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

Marion ZALAY

